

Rapport annuel 2025-2026

équijustice

SAGUENAY

Membre du Réseau
de justice réparatrice
et de médiation
citoyenne



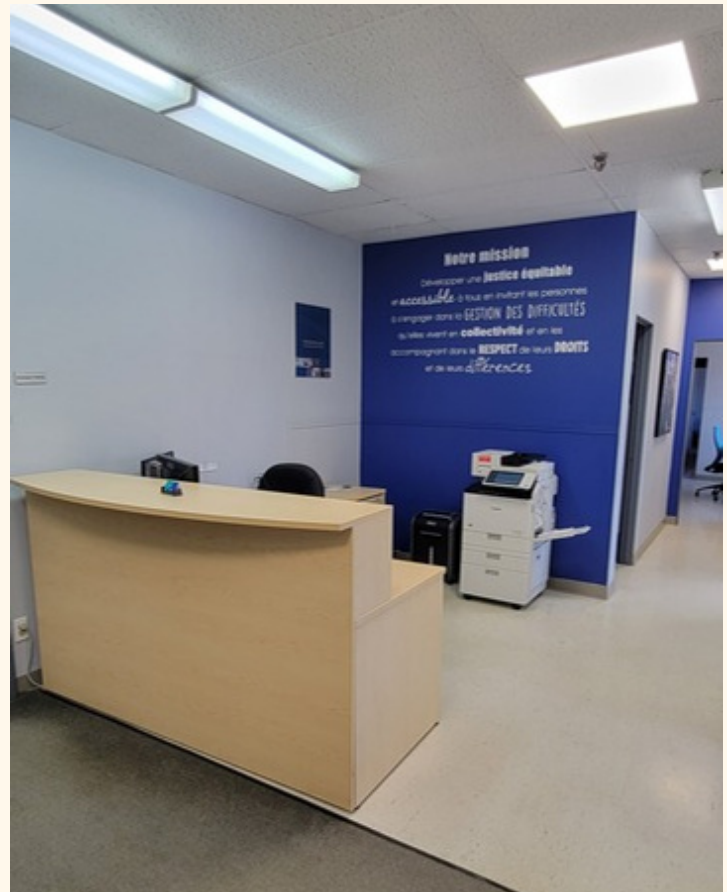
equijustice.ca

Équijustice Saguenay

152, rue Racine Est
Case postal 8174
Saguenay (Québec) G7H 5B7

418-698-2400
saguenay@equijustice.ca

Facebook : @EquijusticeSag
Site web : equijustice.ca



Heures d'ouverture

Lundi de 8 h 30 à 16 h 30
Mardi de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 8 h30 à 16 h 30

Table des matières

Mot de la directrice	page 5
Action communautaire autonome	page 6
À propos d'Équijustice	page 8
• Équijustice Saguenay	page 9
• Notre mission	page 10
• Territoire et population	page 11
• Grève le communautaire à boutte	page 12
• Services offerts	page 14
Structure organisationnelle	page 16
Description des mesures liées aux programmes	page 20
Priorités 2025-2026	page 26
Faits saillants	
• Faits saillants : justice réparatrice	page 27
• Faits saillants : PMRG	page 28
• Faits saillants : médiation citoyenne	page 29
• Faits saillants : médiation spécialisée	page 31
• Faits saillants : initiation à la médiation	page 32
• Faits Saillants : prévention dans les écoles	page 33
Vie associatives et collaborations	page 34
Bailleurs de fonds	page 39
Données statistiques 2025-2026	page 42
Organismes collaborateurs	page 48
Médias et publications	page 52
Lexique	page 53

MOT DE LA DIRECTRICE

Un mot de reconnaissance et un regard vers l'avenir

Chers partenaires, chers membres de l'équipe et du conseil d'administration, L'année qui s'achève restera gravée dans nos mémoires comme une période particulièrement tumultueuse. Non seulement, elle fut l'année des quarante ans d'existence d'Équijustice Saguenay, mais, elle fut également une année où nous avons traversé des zones de turbulences importantes et affronté des tempêtes qui auraient pu, bien franchement, nous faire perdre le cap.

Pourtant, aujourd'hui, le bateau est toujours là, solide et fier.

Si nous tenons la barre avec une telle assurance, c'est grâce à l'effort colossal de toute l'équipe d'Équijustice Saguenay. Je tiens à vous remercier personnellement, Tony, Nicolas, Janique, Justine, Janelle, Véronique et Gabrielle, pour votre résilience et votre dévouement. Vous avez su ramer, parfois à contre-courant, parfois au prix de grands efforts, pour maintenir nos services et faire rayonner notre mission de justice réparatrice à travers chacune de vos actions.

À nos précieux partenaires, merci pour votre confiance renouvelée et votre soutien indéfectible. Votre présence à nos côtés a été l'ancre dont nous avons besoin pour ne pas dériver.

À nos bénévoles hors pair, qui se démarquent par leur dévouement à la justice réparatrice, merci de faire une différence dans la collectivité. De plus, grâce à notre nouveau bailleur de fonds, le Fonds d'études notariales, nous sommes en mesure de développer davantage la justice réparatrice et ainsi offrir ce service à plus grande échelle.

Aux membres de notre conseil d'administration, merci pour tout. Maintenant que les eaux se calment tranquillement, j'entrevois l'année à venir sous le signe du renouveau et de la douceur. Après l'effort vient le temps de la consolidation. Nous poursuivrons nos programmes et nos précieuses collaborations, mais avec une énergie nouvelle et plus sereine. Nous avons prouvé que nous pouvions survivre à une tempête; nous allons maintenant apprendre à naviguer avec plus de fluidité et d'assurance. Merci de faire partie de cette magnifique aventure avec moi. Poursuivons ensemble les douces vagues de la prochaine année. Bonne lecture !

Marie-Luce Laforge
Directrice générale



ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME



Équijustice est constitué en un organisme sans but lucratif (OSBL). Ses activités ne visent pas la génération de profits, mais la poursuite d'une mission sociale liée à l'accès à la justice réparatrice et à la médiation sociale



Équijustice est un réseau de 22 organismes membres qui est profondément ancré dans les communautés locales du Québec. Les services sont offerts au plus près des citoyens et citoyennes.



Équijustice s'inscrit dans un mouvement né de la mobilisation citoyenne autour de pratiques alternatives à la justice pénale traditionnelle, notamment la justice réparatrice et la médiation communautaire. Ces pratiques ont émergé pour répondre à des besoins non comblés par les institutions judiciaires formelles.



Même lorsqu'il reçoit du financement public ou agit dans des cadres légaux, Équijustice conserve une autonomie réelle dans la définition de sa mission, dans ses orientations, dans le développement d'approches d'accompagnement qui lui sont propres.



Équijustice fonctionne selon des principes démocratiques : assemblées générales, conseil d'administration, participation des organismes membres aux orientations et aux comités de travail du réseau. Cette vie associative assure que les décisions reflètent les réalités du terrain et les valeurs portées collectivement.



Notre mission vise une transformation des réponses sociales et pénales aux conflits, aux injustices et aux torts causés, en remettant en question les logiques punitives, en favorisant des pratiques sur l'agentivité des personnes, en contribuant à une justice plus humaine, inclusive et équitable.



Équijustice encourage les pratiques citoyennes en médiation sociale en impliquant des bénévoles issus de la communauté, formés et soutenus pour accompagner les personnes vivant des conflits.



Équijustice est dirigé par un conseil d'administration indépendant, composé de 7 membres élus parmi les organismes membres du réseau. Cette structure assure une gouvernance démocratique, enracinée dans les réalités du milieu communautaire.



Équijustice bénéficie d'un financement à la mission globale par le PSOC du ministère de la Santé et des Services sociaux, garantissant son autonomie et sa stabilité. Ce soutien est complété par un appui à la mission de la Chambre des notaires du Québec, par l'entremise du Fonds d'études notariales.



Équijustice est un organisme non partisan et indépendant de tout parti politique. Il demeure toutefois engagé socialement et politiquement, en prenant position sur les enjeux de justice, d'accès aux droits et de transformation des pratiques sociales.



Les membres d'Équijustice font de l'éducation populaire autonome en offrant, à la demande des milieux de vie, des formations sur la gestion de conflits et la médiation. Ces actions favorisent l'appropriation collective de connaissances et le développement de compétences relationnelles au sein de leur communauté.



Équijustice contribue à la défense collective des droits en sensibilisant et en outillant les communautés sur les enjeux d'accès à la justice et de réponses alternatives aux conflits. L'organisme participe également aux réflexions et prises de position visant à transformer les pratiques et politiques publiques en matière de justice.



À PROPOS D'ÉQUIJUSTICE

Constitué en 1989, Équijustice est une association provinciale à but non lucratif comptant 22 membres à travers tout le Québec.

Le réseau Équijustice a pour mission de développer et promouvoir une justice équitable et accessible, en offrant une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation sociale. Nous accompagnons les personnes dans le respect de leurs droits et de leur dignité, dans la gestion des situations qu'elles rencontrent.

Les membres Équijustice sont :

Arthabaska-Érable

Beauce

Capitale-Nationale

Centre-de-la-Mauricie/Mékinac

Côte-Nord-Est

de l'Est

Drummond

Estrie

Gaspésie

Haute-Côte-Nord-Manicouagan

Haut-Saint-Maurice

Lac-Saint-Jean

Lanaudière Nord

Lanaudière Sud

Lévis

Maskinongé

Nicolet-Yamaska-Bécancour

Richelieu-Yamaska

Rive-Sud

Rivière-du-Loup

Saguenay

Trois-Rivières

Équijustice Saguenay



Tout a débuté en 1985, alors que le village étudiant de Laterrière (situé au Centre du Lac Pouce), militant auprès des jeunes, entreprenait des démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de connaître les modalités de mise en œuvre d'un projet d'organisme orienteur (devenu organisme de justice alternative en 1997).

Cinq ans plus tard, le ministère invitait fortement les organismes orienteurs à prendre des dispositions pour devenir autonomes et se doter d'un conseil d'administration indépendant et exclusivement voué au développement et à l'application de nouvelles mesures pour les jeunes contrevenants.

Le 7 février 1990, l'organisme orienteur le Lac Pouce devenait le Service d'aide aux contrevenants de Saguenay. En 1997, ce même organisme devenait Justice alternative jeunesse Saguenay.

Le 15 mars 2018, Justice alternative jeunesse Saguenay et 21 autres organismes répartis à travers le Québec se sont regroupés sous la bannière du réseau Équijustice, association provinciale à but non lucratif qui offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation citoyenne.

Quelle est notre mission ?

Développer une justice équitable et accessible
à tous en invitant les personnes
à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles
vivent en collectivité
et en les accompagnant dans le respect
de leurs droits et de leurs différences.

Les principes d'Équijustice

L'accueil

Accueillir la personne avec considération,
disponibilité et écoute.

La bienveillance

Porter attention à la personne et à son rythme.

La communication

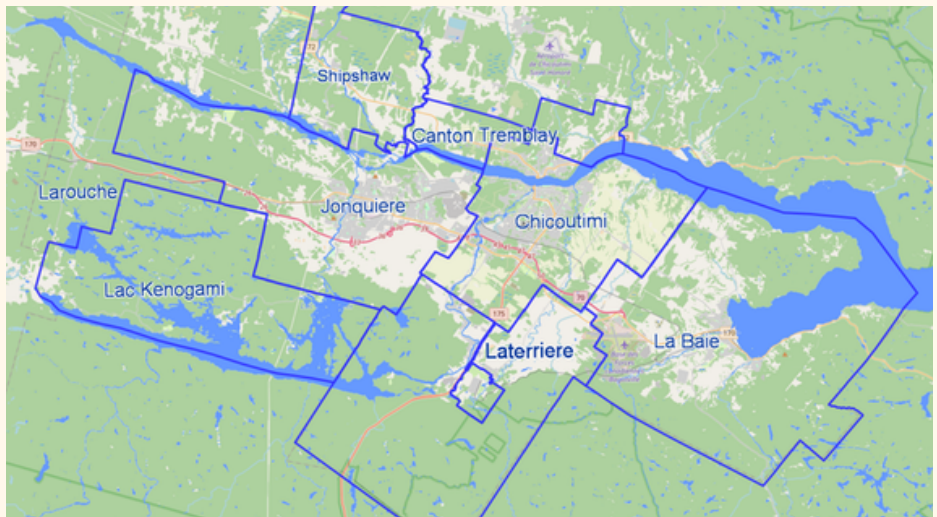
Privilégier le dialogue entre les personnes.

La collaboration

Agir en complémentarité avec nos partenaires.

Territoire et population

La superficie totale en terre ferme du territoire desservi par Équijustice Saguenay est de 40 073 km², pour une population de 148 886 habitants.



Source : <https://jmap.saguenay.ca/JMapWeb/>

Municipalités desservies

ARRONDISSEMENT CHICOUTIMI

Chicoutimi
Laterrière

NORD

Canton Tremblay
Chicoutimi-Nord
Saint-David-de-Falardeau
Saint-Fulgence
Saint-Honoré
Sainte-Rose-du-Nord

ARRONDISSEMENT JONQUIÈRE

Jonquière
Arvida
Lac-Kénogami
Larouche

NORD

Bégin
Shipshaw
Saint-Ambroise
Saint-Charles de Bourget

ARRONDISSEMENT LA BAIE

La Baie
Anse-Saint-Jean
Ferland-et-Boileau

NORD

Petit-Saguenay
Rivière-Éternité
Saint-Félix d'Otis



« Nous sommes partie intégrante du filet social. Nous tenons nos services à bout de bras. Or, notre travail, souvent invisible, est perçu comme une vocation, une passion, un engagement. Pourtant, nos compétences et l'expertise de nos travailleuses et travailleurs du communautaire doivent être reconnues à leur juste valeur et rémunérées de façon adéquate. Nous revendiquons une pleine reconnaissance de notre rôle, un financement à la hauteur de notre mission qui permettra d'établir des conditions de travail décentes. Nos conditions de travail comptent. Nos missions aussi. Nos actions quotidiennes sont des services essentiels, créent des liens précieux avec des humains, protègent et font la promotion de la justice sociale et du bien commun. Faire la grève, c'est donc dire que nos voix méritent d'être écoutées.

Au fil du temps, nous avons essayé les pétitions, les manifestations pacifiques, les appels à l'aide et multiplié les rencontres. Pourtant, rien n'a vraiment bougé. Notre mouvement de grève peut créer un tournant politique.

Levons-nous ensemble, dans toutes les villes, même avec des moyens limités. Plus nous serons nombreux.ses, plus nous serons solides. Une grève coordonnée est un geste significatif qui peut forcer les décideurs à prendre le temps de nous écouter. »

- L'organisation du mouvement « Le communautaire à boutte »

Ce à quoi le conseil d'administration d'Équijutice Saguenay confirme son soutien au mouvement de mobilisation communautaire « Le communautaire à boutte » en produisant un mandat de grève partiel pour ce mouvement. Il fut conclu de participer aux deux marches collectives qui se sont tenues respectivement le 27 mars 2026 à Alma, ainsi que le 2 avril 2026 à Québec.

Ce à quoi le conseil d'administration d'Équijutice Saguenay confirme son soutien au mouvement de mobilisation communautaire « Le communautaire à boutte » est produisant un mandat de grève partiel pour ce mouvement. Il fut conclu de participer aux deux marches collectives qui se sont tenues respectivement le 27 mars 2026 à Alma, ainsi que le 2 avril 2026 à Québec.



Services offerts

Équijustice offre une expertise en matière de justice réparatrice et de médiation citoyenne. Inspirés par des valeurs de respect et d'ouverture, nous privilégions une approche humaine et équitable.

Justice réparatrice

La justice réparatrice est un moyen par lequel les torts causés par une infraction, qu'ils touchent autant une personne victime que la collectivité, peuvent être réparés. Elle donne la possibilité à chaque personne de participer au processus de réparation dans un cadre ouvert et respectueux.

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) : Lorsqu'une infraction est commise par un adolescent, il existe des mesures adaptées qui lui permettent de réparer les torts causés par son acte. Équijustice procède à leur mise en œuvre avec respect et équité. Équijustice accompagne l'adolescent contrevenant, ses parents, la personne victime et ses parents si elle est mineure, de même que la collectivité dans le processus de réparation qui a été choisi. Il existe trois types de réparation : la réparation auprès de la victime, la réparation envers la collectivité et l'activité de sensibilisation.

Le Programme de mesures de rechange général est un programme de déjudiciarisation axé sur la réparation des torts causés aux victimes d'actes criminels et à la collectivité. Ce programme de justice réparatrice se veut équitable; c'est en ce sens qu'il prend en compte les besoins des personnes victimes et accusées. Équijustice supervise ces mesures et s'assure de les accompagner dans la mise en œuvre de celles-ci. Il existe trois types de réparation : la réparation auprès de la victime, la réparation envers la collectivité et l'activité de sensibilisation.

Les travaux compensatoires pour les adolescents : Il est parfois difficile, voire impossible, de payer une amende découlant d'une infraction. C'est pour cette raison que le Programme de travaux compensatoires existe. Dans le cadre du Code de procédure pénale du Québec, les adolescents âgés de 14 et 18 ans doivent effectuer des heures de travail non rémunérées dans des organismes communautaires partenaires afin de compenser le montant de leurs amendes. L'adolescent conviendra avec un intervenant des modalités de la mesure, en fonction de ses centres d'intérêt et de ses compétences.

Service de médiation dans les contextes de violence sexuelle ou physique : Ce service de dialogue entre victimes et agresseurs en matière de violence sexuelle et physique vise à offrir des espaces pour échanger dans un cadre sécuritaire et constructif. Ces services sont disponibles qu'il y ait eu judiciarisation ou non de la situation et ils sont dispensés par des médiateurs accrédités de notre réseau.

Médiation citoyenne

Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ignore comment les gérer. Équijustice propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations : l'intervention d'un tiers impartial peut permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des outils pour mieux composer avec la situation.

La médiation citoyenne est un service visant à promouvoir de la gestion des conflits dans la communauté par la communication et le dialogue. Elle est issue d'une initiative des organismes du réseau Équijustice.

Gratuit et confidentiel, le service est accessible à tous. Les citoyens désireux d'échanger dans une démarche encadrée par des professionnels peuvent contacter un médiateur citoyen.



MÉDIATION CITOYENNE

Pour en savoir plus, cliquez sur le lien situé dans l'image.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Membres actuels

Présidente

Sophie Tremblay, policière communautaire au Service de police de Saguenay

Vice-Président

Magella Lapointe, superviseur pour un organisme d'accueil

Administrateur

Éric Guay, psychoéducateur au centre de service scolaire de la Jonquière

Administratrice

Jacinthe Vaillancourt, spécialiste en santé relationnelle et développement organisationnel

Nouveaux membres

Administrateur

Jérémie Turbide-Chiasson, depuis le 16 décembre 2025

Administratrice

Kathia Nadeau, depuis le 16 décembre 2025

Membres ayant quittés cette année

Administratrice

Sonia Turgeon, jusqu'au 3 juin 2025

Administratrice

Zoé Dionne, jusqu'au 3 juin 2025

Administratrice

Madeleine Turbide, jusqu'au 28 octobre 2025

L'ÉQUIPE SERVICE AUX MEMBRES

Administration



Marie-Luce Laforge
Directrice générale



Véronique Fontaine
du 25 février 2022 jusqu'au 18
novembre 2025



Gabrielle Landreville
depuis le 13 novembre 2025

Intervention



Tony Tapin

Intervenant responsable PMRG,
formateur et superviseur pour le
réseau provincial



Nicolas Barette

Agent de développement des
programmes



Janique Simard

Intervenante LSJPA



Justine Blackburn

intervenante LSJPA et
PMRG



Janelle Francoeur

Intervenante LSJPA et
gestionnaire de l'unité de
médiation citoyenne

Merci à nos bénévoles !

**David Duchesne
Jacqueline Lemieux
Marlène Paradis
Michel Cécyre
Thérèse Belisle**



Description des mesures liées aux programmes

MESURES EXTRAJUDICIAIRES

Renvois à un organisme communautaire : mesures décidées par le policier

Cette mesure permet aux policiers de confier à Équijustice Saguenay un adolescent ayant un comportement délictuel sans avoir recours aux tribunaux. Cette intervention rapide permet d'informer, de sensibiliser et de responsabiliser le jeune par rapport aux torts causés, et d'ainsi, travailler à modifier certains comportements à risque. Deux types d'intervention peuvent être privilégiés.

Rencontres de sensibilisation

Ces activités de réflexion en lien avec le délit abordent des thèmes tels que les conséquences vécues par les victimes, l'image de soi dans la communauté et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents. Des activités sur l'un des problèmes liés au délit sont également proposées.

Travaux communautaires

Réparation symbolique au profit de la communauté en lien avec l'infraction commise.

SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES

Mesures décidées par le Centre jeunesse

Réparations envers la victime

Les objectifs sont de permettre à l'adolescent de réparer directement les torts causés à la victime, de s'amender et, pour la victime, d'obtenir réparation. Avant de proposer cette mesure à un adolescent, une consultation auprès de la victime doit être effectuée.

Médiations

Les modalités d'application résultent des échanges et du dialogue entre l'adolescent et sa victime à la suite de la rencontre de médiation. L'accord entre les parties peut prendre différentes formes : excuses verbales ou écrites, compensation financière ou de service, restitution des biens, travaux communautaires ou toute autre entente convenant aux deux parties.

Réparations envers la communauté

Travaux communautaires : l'objectif est de mettre à contribution les intérêts, aptitudes et capacités d'un adolescent au profit d'un organisme à but non lucratif afin de réparer le tort causé par l'infraction. Il s'agit d'un service non rémunéré au profit d'un organisme de la communauté.

Dédommagements financiers

L'objectif est de réparer les torts causés par l'infraction en soutenant une activité d'un organisme à but non lucratif. Cette compensation financière est proportionnelle au dommage causé et à la capacité de payer du jeune.

Développements des habiletés sociales

Activités de formation : l'objectif est de favoriser une prise de conscience et des changements dans l'attitude ou les choix de l'adolescent. Un ensemble d'exercices et d'informations est présenté au jeune pour qu'il prenne conscience de sa dynamique personnelle et des conséquences de son infraction pour lui-même pour la victime et pour la société.

Activités d'intégration sociale

L'objectif est de permettre à l'adolescent de vivre une expérience d'intégration sociale positive en participant à une activité d'une ressource de son quartier ou de son entourage.

Activités de soutien

L'objectif est de soutenir l'adolescent dans un processus d'adaptation personnelle et sociale. L'accompagnement offert à l'adolescent par l'intervenant vise à améliorer ses interactions avec son entourage et à développer son sens des responsabilités.

MESURES JUDICIAIRES

Les mesures suivantes, nommées peines spécifiques, sont quelques-unes des décisions pouvant être prises par le tribunal de la jeunesse :

Travaux bénévoles

L'occasion est donnée à l'adolescent de réparer les torts causés par son délit à la communauté. L'adolescent met à profit ses aptitudes et compétences en offrant un service non rémunéré à un organisme de la communauté.

Développement des habiletés sociales

Cette mesure, liée au délit commis, vise à répondre au besoin de l'ado. Pour développer ses habiletés sociales, l'adolescent s'engagera dans des activités de formation ou d'intégration répondant à ses besoins, lors de rencontres individuelles ou de groupe. Afin d'amener l'adolescent à entreprendre une réflexion sérieuse sur sa situation, un ensemble d'informations et d'activités portant sur la violence, la toxicomanie ou le respect du bien d'autrui ainsi que sur les conséquences de ses actes pour lui-même, la victime, sa famille et la communauté lui est proposé.

Versements d'une somme d'argent, remboursement en tout ou en partie et indemnisation à la victime ou à un organisme :

Selon les dommages causés et la capacité de payer de l'adolescent, le juge peut ordonner à ce dernier de verser un montant d'argent pour indemniser ou pour rembourser la victime. Il peut également prendre comme décision que la somme soit remise à un organisme sans but lucratif.

Travaux compensatoires

En vertu du Code de procédure pénale, cette mesure s'applique à un jeune ayant enfreint le Code de la sécurité routière ou un règlement municipal en vigueur au Québec alors qu'il avait de 14 et 18 ans. Devant le percepteur des amendes, l'adolescent s'engage formellement, par écrit, à effectuer des travaux compensatoires pour payer l'amende due.

Description des mesures liées au programme mesures de rechange général (PMRG)

Le dossier est analysé à la Chambre criminelle adulte par le procureur aux poursuites criminelles et pénales afin de vérifier si, selon le délit commis (faute mineure), le programme est applicable. Le dossier est ensuite transmis à Équijustice Saguenay, qui décidera du type de mesure réparatrice à prendre.

Mesure envers la victime (médiation, dédommagement ou remboursement)

Les objectifs sont de permettre à la personne de réparer directement les torts causés à la victime, de s'amender et, pour la victime, d'obtenir réparation. Avant de proposer cette mesure à un adulte, une consultation auprès de la victime doit être effectuée.

Mesure envers la communauté (service à la collectivité ou don)

L'objectif est de mettre à contribution les intérêts, aptitudes et capacités d'une personne adulte au profit d'un organisme à but non lucratif afin de réparer le tort causé par l'infraction. Il s'agit d'un service non rémunéré ou d'une compensation financière au profit d'un organisme de la communauté.

RAP (Renforcement des aptitudes prosociales)

L'approche RAP est centrée sur les attentes de la personne envers une vulnérabilité autorévélee. L'intervenant accompagne la personne dans sa prise de conscience et la personne est l'acteur de la démarche.

Mesure humanitaire

Mesure exceptionnelle pour les personnes vivant dans une grande précarité qui seront dirigées vers une ressource appropriée.

Description des activités mission offertes à la population et aux milieux scolaires

VI-SA-VI (Vivre-Sans-Violence)

Programme développé par Équijustice Lac-Saint-Jean qui fait la promotion des conduites pacifiques et outille les participants pour qu'ils puissent gérer différemment leurs conflits quotidiens. Il s'adresse aux milieux scolaires, aux milieux de travail et à la communauté, et vise à augmenter le niveau de connaissances des individus en ce qui a trait aux différentes formes et manifestations de la violence ainsi qu'à les familiariser avec certaines techniques de gestion de la colère et de résolution de conflits.

MÉDIATION CITOYENNE (population générale)

La médiation citoyenne est une structure de règlement des différends qui s'appuie sur les personnes d'un milieu donné (quartier, immeuble, municipalité, village, coopérative d'habitation, etc.). Elle est née du constat que les conflits font et feront toujours partie de notre vie et que les individus doivent apprendre à composer avec ceux-ci ainsi qu'à s'outiller pour être en mesure de mieux les régler. La médiation citoyenne a pour finalité d'amener ces personnes à acquérir et développer des compétences et des techniques permettant de gérer les conflits, ce qui favorise la santé et le bien-être de tous; de développer un environnement sain et sécuritaire ainsi qu'une qualité de vie marquée par les valeurs de justice et de respect des différences; de prévenir toute forme d'incivilité et de violence; de promouvoir les valeurs entourant la pratique de la médiation (écoute, respect, communication, coopération dans la recherche de solutions, etc.); de créer ou recréer des liens entre les personnes d'un milieu donné.

JEUNES CYBERCITOYENS

Le programme s'adresse aux jeunes du primaire et du secondaire. Nous croyons que c'est en améliorant la compréhension des nouvelles technologies de l'information et des communications que l'on favorisera de meilleurs comportements dans le cyberspace, faisant une plus grande place au cyber-respect et à une utilisation plus adéquate et sécuritaire des médias sociaux. Jeunes Cybercitoyens traitera de sujets tels que la cybersécurité et la cybercriminalité, tout en privilégiant une approche basée sur la communication positive et la création de relations bienveillantes.

MÉDIATION SPÉCIALISÉE

Ce service de dialogue, entre victimes et agresseurs en matière de violence sexuelle et conjugale, vise à offrir des espaces d'échanges dans un cadre sécuritaire et constructif. Ces services sont disponibles qu'il y ait eu judiciarisation de la situation ou non et ils sont dispensés par des médiateurs accrédités de notre réseau.

PROGRAMME PACIS COURT (programme pour les adolescents ayant commis des infractions à caractère sexuel)

Le programme PACIS court est né d'un partenariat entre le CIUSSS-CJ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Équijustice Saguenay et Équijustice Lac-Saint-Jean pour répondre à un besoin particulièrement important sur notre territoire relativement aux jeunes qui commettent des gestes déplacés à caractère sexuel (attouchements), mais sans nécessairement démontrer de carence ou de déviance liées à la sexualité. Le programme aborde différents sujets, notamment le consentement éclairé, les erreurs de pensée, les torts causés à la victime, le cycle du passage à l'acte et la prévention de la récidive. Il comporte 4 à 6 ateliers individuels d'une durée approximative de 75 à 90 minutes.

TAXI (taxage, intimidation)

Ce programme offert aux adolescents du secondaire fait prendre conscience au jeune intimidateur de son comportement et des conséquences de celui-ci pour les victimes.

Priorités 2025-2026

- Poursuivre la mise en place du comité dans le cadre du Fonds de santé durable et bien-être des communautés et respecter les priorités établies afin de clarifier les besoins en prévention se rattachant davantage à la santé et au bien-être des jeunes garçons du territoire.
- Poursuivre la mise à niveau des mécanismes de fonctionnement, afin de rendre notre organisme plus sécuritaire et beaucoup plus difficile à pénétrer afin d'éviter les risques de piratage informatique et ainsi mieux se conformer à la Loi 25 sur la protection de nos données.
- Suivi des travaux du comité de gouvernance du réseau en regard d'une mise à niveau des notions de membres et règlements généraux. Refonte des objets de charte d'incorporation afin que ceux-ci soient plus représentatifs et plus conformes à notre identité comme organisme de justice réparatrice et de médiation sociale.
- Développer de nouveaux partenariats et poursuivre le recrutement de nouveaux bénévoles afin de réactiver l'unité de médiation citoyenne.
- Souligner les 40 ans d'existence d'Équijustice Saguenay.

FAITS SAILLANTS

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

Le portrait que nous définissons dans le présent tableau met en perspective les variations relativement importantes que nous avons connues cette année comparativement à l'an dernier.

Donc, les résultats obtenus pour l'année 2024-2025 et ceux de 2025-2026

	2024-2025	2025-2026	Écart
Nombre d'adolescents	149	168	+ 19
Consultations victimes	119	157	+ 38
Échanges directs (SEJ et PS)	27	12	- 15
Versements, indemnisations (SEJ et PS)	11	16	+ 5
Travaux communautaires et bénévoles (SEJ et PS)	65	75	+ 10
Formation DHS (SEJ et PS)	37	56	+ 19
Échanges indirects	8	9	+ 1
Mesures de renvoi	11	4	- 7
Travaux compensatoires	7	5	- 2
Nombre de demandes	285	339	+ 54
TOTAL heures prescrites	3745	3 330	- 415
TOTAL montant \$, indemnisation	3 600 \$	12 393.84 \$	+ 8793.84 \$
TOTAL nombre d'heures d'interventions	1710,5	2 262,5	+ 552

Programme de mesures de rechange général (PMRG)

Le programme de mesures de rechange général a vécu quelques mouvements au courant de l'année. En effet, nous n'avons reçu aucun dossier au mois d'août et, en février, 24 dossiers se sont annoncés, ce qui a bousculé légèrement le fonctionnement du service. Dans une période de 4 mois, nous avons reçu la moitié des dossiers annuellement. Cependant, nous avons pu revenir à une stabilité vers le mois d'avril pour débiter la prochaine année avec plus de stabilité.

Cette année nous avons reçu 120 dossiers. Pour répondre à ces demandes, nous avons travaillé avec une équipe de deux intervenants, soit Justine Blackburn et Tony Tapin. Ce dernier, responsable du programme, est encore actif dans le volet de formation supervision et accompagnement de plusieurs personnes du réseau. Tony Tapin a participé à 2 formations au cours de l'année, soit au printemps 2025 et à l'hiver 2026. Il a poursuivi sa présence au comité de formation et supervisé 16 intervenants pour un total d'implication d'environ 190 heures.

Malheureusement, du point de vue régional, Équijustice Saguenay et Lac-Saint-Jean n'ont pu réaliser leur rencontre annuelle avec les partenaires puisque cette période fut achalandée.

Nous prévoyons réaliser cette rencontre à l'automne 2026 avec la collaboration de quelques personnes du réseau.

Le portrait des demandes pour le district de Chicoutimi pour la période s'échelonnant du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 se présente comme ceci : 120 demandes dont 17 mesures n'ont pas fait l'objet d'une orientation définie et finale avant la fin de l'année, 19 mesures de réparation envers la victime, 3 mesures de service envers la collectivité, une mesure de sensibilisation, 65 mesures de démarche de dédommagement envers les collectivités et une mesure humanitaire. Le responsable du PMRG mentionne que 14 dossiers sur l'ensemble des demandes référées ont été retournés au procureur pour cause de non-participation.

Unité de médiation citoyenne



Cette année, le service de médiation citoyenne a poursuivi son développement avec l'objectif de mieux faire connaître la médiation comme une approche humaine, accessible et constructive de gestion des différents au sein de notre communauté.

La médiation citoyenne offre un espace neutre, confidentiel et volontaire où les personnes peuvent être accompagnées afin de rétablir le dialogue, favoriser la compréhension mutuelle et trouver des solutions adaptées à leur réalité. Ce service s'adresse notamment aux conflits de voisinage, entre locataires, intrafamiliaux, commerciaux, entre citoyens et organismes publics, ainsi qu'aux conflits vécus en milieu de travail, sportif ou scolaire. Il vise également toute situation d'incompréhension ou de difficulté de communication pouvant affecter le vivre-ensemble.

Afin de promouvoir le service et de développer des collaborations durables dans la communauté, plusieurs démarches de sensibilisation et de représentation ont été réalisées au cours de l'année. Nous avons rencontré plus de 150 policiers du territoire afin de leur présenter le service, ses objectifs et les possibilités de référence. Une trentaine d'intervenantes sociales du CIUSSS ont également été rencontrées afin de renforcer les liens de collaboration et de faire connaître les bénéfices de la médiation citoyenne auprès de leur clientèle.

Nous avons aussi effectué des rencontres auprès de l'ensemble des conseillers municipaux, de Mme Chantale Dubois, agente de projet à la Ville de Saguenay, des Centres d'action bénévole de la région, ainsi que d'organismes communautaires tels que la CDC des Deux-Rives et le Centre d'intervention familial Le Transit. Tous ces échanges ont permis de faire rayonner le service et d'ouvrir de nouvelles avenues de partenariat.

Quelques chiffres marquants :

Au cours de la dernière année, le service a reçu 73 demandes de médiation citoyenne. Parmi celles-ci, 38 % provenaient d'Internet, 26 % d'organismes communautaires et les autres de différents organismes publics ainsi que du bouche-à-oreille.

Concernant les types de conflits :

- 23 % des demandes concernaient des conflits familiaux non admissibles, lesquels ont été référés à nos partenaires respectifs ;
- 16 % visaient des conflits de voisinage ;
- 10 % des conflits intrafamiliaux ;
- 6 % des conflits entre locataires et propriétaires.

Par ailleurs, 59 % des demandes provenaient de femmes. La tranche d'âge ayant le plus fait appel au service est celle des 51 ans et plus, suivie des 31 à 50 ans, puis des 19 à 30 ans.

Enfin, les 73 demandes reçues ont représenté plus de 108 heures d'accompagnement.

Le développement du bénévolat a également constitué un axe important de notre travail. C'est pourquoi nous avons été présents au Salon du bénévolat ainsi qu'au Salon des aînés. Cette année, trois nouveaux bénévoles médiateurs ont intégré notre unité, qui compte désormais cinq médiateurs et médiatrices bénévoles.

En somme, l'année a été marquée par le développement du service et la création de partenariats significatifs. Ces actions contribuent à faire de la médiation citoyenne un outil accessible, humain et mobilisateur au service du mieux-vivre ensemble.

Janelle Francoeur

Gestionnaire d'unité de bénévoles



Médiation spécialisée



Équijustice offre un service de dialogue pour les personnes victimes, les auteurs et les témoins de violences sexuelles et autres crimes graves contre la personne. Il vise à offrir des espaces d'échanges dans un cadre sécuritaire et constructif. Ces services sont disponibles qu'il y ait eu judiciarisation ou non de la situation et ils sont dispensés par des médiateurs accrédités de notre réseau.

Pour l'équipe d'Équijustice Saguenay, trois médiateurs spécialisés sont formés par le réseau Équijustice.

Cette année Équijustice Saguenay a reçu cinq nouveaux dossiers en cette matière et ils furent attribués parmi les trois médiateurs formés et accrédités. Nous souhaitons également souligner que certains de ces dossiers peuvent être plus laborieux et peuvent nécessiter un suivi sur une plus longue période, ce qui peut également engendrer certains délais pour les dossiers en attente.



Initiation à la médiation 2025-2026



Depuis maintenant 6 ans déjà, après une pause d'une année, ÉQJS et le département de technique de travail social du Cégep de Jonquière travaillent de concert afin d'offrir une formation de base aux étudiants de technique de travail social. Cette année, une nouveauté importante a été apportée puisque l'initiation à la médiation est désormais offerte aux étudiants de deuxième année plutôt qu'à ceux de première année. L'objectif demeure de faire connaître aux étudiants notre travail en justice réparatrice, notre approche en médiation ainsi que les valeurs qui soutiennent cette pratique.

La formation est composée d'une partie théorique, mais également d'ateliers pratiques supervisés de mise en situation. Il s'agit d'un moment privilégié d'échange, de partage et parfois même de découverte, autant sur la pratique de la médiation que sur les aptitudes personnelles que certains étudiants découvrent au fil des exercices.

Cette année, pas moins de 84 étudiants ont participé à cette formation. Ce partenariat avec le département de technique de travail social du Cégep de Jonquière continue donc de se développer positivement et l'initiation à la médiation occupe maintenant une place importante dans le parcours académique des étudiants. Je me considère privilégié de pouvoir partager année après année mon expertise avec des futurs collaborateurs.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec le département dans le cadre d'activités de sensibilisation à la justice réparatrice. Ces échanges permettent aux étudiants et aux enseignants de mieux comprendre les différentes approches d'intervention, les impacts sur les victimes ainsi que l'importance du dialogue et de la responsabilisation dans les démarches de médiation.

Programme Vivre sans violence (VI-SA-VI) et Jeunes Cybercitoyens



Le programme VI-SA-VI, développé par Équijustice Lac-Saint-Jean et offert dans les milieux scolaires, communautaires et professionnels, poursuit sa mission de promotion des conduites pacifiques et de prévention de la violence. À travers différentes animations et ateliers, les participants ont été sensibilisés aux diverses formes de violence, aux techniques de gestion des conflits ainsi qu'aux bonnes pratiques favorisant le vivre-ensemble et la cybercitoyenneté responsable. Au cours de l'année, l'agent de développement des programmes a rejoint près de 1 419 élèves, répartis dans 61 groupes à travers plusieurs établissements secondaires du territoire.

Voici un aperçu des activités réalisées :

- École secondaire des Grandes-Marées (5 groupes, 118 élèves)
- École secondaire Charles-Gravel (18 groupes, 432 élèves)
- École secondaire Lafontaine (19 groupes, 468 élèves)
- École secondaire des Bâtisseurs/Kénogami (19 groupes, 401 élèves)

Concernant le volet Jeunes Cybercitoyens, les animations réalisées ont permis de sensibiliser environ 1 003 élèves au secondaire, répartis dans 45 groupes, ainsi que près de 1 700 élèves du primaire, répartis dans 71 groupes du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay.

Parmi les écoles participantes au secondaire, nous retrouvons notamment :

- École secondaire de l'Odyssée/Dominique-Racine (16 groupes, 365 élèves)
- École secondaire Charles-Gravel (15 groupes, 328 élèves)
- École secondaire des Bâtisseurs/Kénogami (14 groupes, 310 élèves)

Ces interventions ont permis de poursuivre le développement d'environnements scolaires plus sécuritaires et bienveillants, tout en encourageant des comportements respectueux autant en personne qu'en ligne.

Vie associative et démocratique



Représentations locales

- Atelier en médiation poly Arvida (geste de réparation envers un suppléant) 4 décembre 2025
- Entrevue en personne Justice réparatrice (Journal La Plume) 17 mars 2026
- Entrevue téléphonique Justice réparatrice (Journal PIGE) 6 février 2026
- Midi Ressources Charles-Gravel 27 novembre 2025
- Mise à jour PACIS court à Alma 31 mars 2026
- Présentation de nos services maison de l'espoir 3 décembre 2025
- Présentation médiation citoyenne au CIUSSS 21 mai 2025
- Présentation médiation citoyenne Clas Chicoutimi 3 février 2026
- Présentation médiation citoyenne Conseillers Municipaux 10 février 2025
- Rencontre avec Sébastien Ouellet (Projet ado) FSDBEC 17 mars 2026
- Rencontre de coaching pour la direction générale 19 mars 2026
- Rencontre teams Comité mod Communautaire à boutte (2 renc.) 24 mars 2026
- Rencontre de développement pour la médiation urbaine 19 mars 2026
- Rencontre avec les délégué(e)s LSJPA 29 janvier 2026
- Rencontre de citoyens pour services organisme 3 décembre 2025
- Rencontre du CAB à Jonquière pour la médiation citoyenne 18 juin 2025
- Rencontres du CAB de Jonquière et de Chicoutimi
- Rencontres de bénévoles (recrutement)
- Rencontres des policiers 16, 18 et 24 avril 2026
- Salon du bénévolat 23 octobre 2025
- Table de concertation violence entre partenaire intime 21 janvier 2026
- Table Jeunesse du Fjord 5 juin 2025, 11 septembre 2025, 11 décembre 2025 et 22 janvier 2026
- Visites de citoyen pour bénévolat en médiation citoyenne

Représentations régionales

- AGA du CAVAC 5 juin 2025
- Communautour 16 octobre 2025
- Colloque à La Baie Écran et hyper connexion 24 avril 2025
- Manifestation à Alma (communautaire à Boutte) 27 mars 2026
- Midi ressource à Charles-Gravel 27 novembre 2025
- Tournée-éclair "Info-TROC" (Info-PSOC) 10 février 2026



Représentations provinciales

- Congrès annuel (en visio) 15 et 16 avril 2025
- Rendez-vous des gestionnaires de bénévoles 18 septembre 2025
- E-Direction (Demi-journée) janvier 2026 et 23 mars 2026
- Séminaire des directions (Tony Tapin) 4-5 nov. 2025

Formations et conférences cliniques reçues

- Clinique Techno 1er mai 2025
- Colloque Violence Conjugale 2 et 3 avril 2025
- Conférence connexion : Santé mentale des jeunes 5 décembre 2025
- Conférence parcours des survivantes exploitations sexuelles 30 octobre 2025
- Formation Alvéole 30 septembre 2025
- Formation des bénévoles en médiation citoyenne (Estrie)
- Formation gestionnaire de bénévoles - un leader incontournable 5 novembre 2025
- Formation leadership et expérience employé (Visio) Collège Alma 18 février 2026
- Formation PACIS Alma 31 mars 2026
- Levée du secret professionnel 22 janvier 2026
- Mini-Colloque Table Jeunesse du Fjord 24 avril 2025
- Nouvelle version à venir vision 2.0 26 novembre 2025
- Présentation Ligne RENFORT 28 mai 2025
- Rencontre teams d'informations Grands-Frères Grandes-Soeurs 28 mai 2025
- Rencontre teams assurance collective 15 décembre 2025
- Séance d'information Ligne RENFORT 29 septembre 2025
- Tête à tête avec la recherche Justine Vinay 3 février 2026
- Vision 2.0
- Visionnement conférence connexion 15 janvier 2026
- Webinaire besoin des hommes en rupture conjugale 25 février 2026
- Webinaire Homme Hétéro victime violence relation intime 11 février 2026

Formations et conférences cliniques données

- CIF Le Transit pour présentation médiation citoyenne
- Formation médiateurs bénévole
- Justice réparatrice classe Poly d'Arvida 4 décembre 2025
- Maison de l'espoir (présentation pour LSJPA) 2 décembre 2025
- Sensibilisation École 216 Loi/Respect 15 décembre 2025
- Sensibilisation École des Jolis-Prés
- Sensibilisation École St-Claire
- Sensibilisation École St-Joseph (5 ième année) 12 novembre 2025
- Sensibilisation École St-Joseph (6 ième année) 19 novembre 2025
- Soirée d'informations médiation citoyenne 23 septembre 2025
- TAXI : 9 jeunes X 2.5 heures = 22.5 heures

Autres activités liées à la vie d'équipe d'ÉQJS

- AGA 2025 25 juin 2025
- Journée d'orientation annuelle en équipe 12 mars 2025
- Party de Noël 17 décembre 2025
- Rencontre Club Social
- Rencontre d'équipe (générale) (20 rencontres)
- Rencontre d'équipe (dossier LSJPA) (16 rencontres)

Autres

- Rencontre avec l'équipe et le conseil d'administration 7 mai 2025
- Rencontre avec deux membres du conseil d'administration pour l'échelle salariale 27 mai 2025
- Rencontre avec une consultante en management et ressource humaine stratégique 29 mai 2025

Fonctionnement démocratique

Les rencontres du conseil d'administration :

Le conseil d'administration s'est renouvelé en cours d'année : trois administrateurs ont quitté le conseil d'administration en cours d'année et nous avons accueilli deux nouveaux membres vers la fin de l'année financière. Nous sommes donc un conseil d'administration avec 6 sièges occupés et 1 poste vacant qui sera pourvu lors de l'assemblée générale annuelle de cette année. Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à 8 reprises afin de poursuivre la saine gestion et gouvernance de l'organisme.

En début d'année, la directrice générale a dû s'absenter pour une certaine période et un collègue à l'interne a poursuivi certaines tâches en direction par intérim. Cette absence de la direction a fait en sorte que certains travaux débutés en comité ont été mis de côté. Cependant, le comité ressource humaine s'est poursuivi et un nouveau manuel de l'employé a été finalisé et adopté par le conseil d'administration, incluant une nouvelle échelle salariale.

Pour sa part, le comité de gouvernance n'a pas été très actif considérant l'absence de la direction générale. Par contre, ce travail sera à poursuivre afin de pouvoir mettre à jour nos règlements généraux et notre membership.

Le membership :

Puisque le comité gouvernance a été mis sur pause au courant de l'année, l'aspect de nos catégories de membres n'a pas été nécessairement revu à grande échelle. Par contre, nous sommes en mesure de considérer les membres qui sont issus de nos partenaires qui accueillent des jeunes et des adultes en travaux bénévoles. Nous avons également 6 membres qui sont des administrateurs bénévoles et nous avons également 5 membres qui sont des médiateurs citoyens bénévoles. De plus, les personnes de la collectivité peuvent adhérer à notre mission et devenir des membres actifs.

AGA 2024-2025 d'Équijustice Saguenay :

Considérant l'absence de la directrice générale durant cette période, une demande auprès de notre principal bailleur de fonds a été faite afin d'obtenir une prorogation de délai pour tenir l'assemblée générale annuelle, ainsi que la reddition de compte. Cette demande fut accordée et l'AGA d'Équijustice Saguenay s'est tenu selon les règles préétablies. Cette année, c'est encore à la bibliothèque publique de Chicoutimi que s'est tenue notre AGA le 25 juin 2025 et il y a eu 13 membres présents pour y assister.

Autres moyens et stratégies :

Envoi par courriel des différents documents, des ordres du jour et des procès-verbaux, pour la tenue des rencontres du conseil d'administration. Lors de ces rencontres, il y a prise de décision, consultation, position et orientation du CA dans plusieurs dossiers. Rencontre sur demande avec le président, vice-président et la secrétaire-trésorière signataire des chèques de corporation liée à l'organisme. Faire l'état des résultats et la mise à jour des dépenses à chacune des rencontres du CA qui se tiennent habituellement à intervalles de 6 à 7 semaines et les soumettre aux membres du CA pour analyse.

Moyens de communication

De façon générale, la communication entre les membres de l'organisation s'effectue par courriels et par téléphone. Nous possédons également un site internet provincial où chacun des 22 Équijustice apparaît avec ses activités locales et ses coordonnées respectives. Nous avons également un page Facebook sous-régionale où nous déposons régulièrement des activités thématiques selon les événements.

Reconnaissance aux membres

Au courant de l'année, les membres de l'équipe d'Équijustice Saguenay ont su manifester leur reconnaissance auprès de nos membres en rendant visite à certains organismes partenaires afin de partager un café et un beigne tout en discutant avec eux afin de les remercier pour leur implication.

Financement et principaux bailleurs de fonds

MSSS – PSOC – CIUSSS SLSJ – Mission globale

Équijustice Saguenay a reçu, pour l'année 2025-2026, une subvention du CIUSSS (programme de soutien aux organismes communautaires) de 367 699\$ afin de réaliser les activités programmes liées à la mission de l'organisme.



MJQ (Ministère de la Justice du Québec) – PMRG (Programme de mesures de rechange général pour les adultes)

Équijustice Saguenay a aussi reçu du ministère de la Justice du Québec une somme de 60 904\$ afin d'appliquer les mesures relatives au programme de mesures de rechange général sur l'ensemble du district de Chicoutimi.



Chambre des notaires du Québec - FEN (Fonds d'études notariales) – Médiation sociale

La Chambre des notaires de Québec, par le biais de son Fonds d'études notariales (FEN), soutient financièrement des initiatives collectives qui encouragent le développement d'une société de droit vivante et accessible pour la population québécoise. Grâce à ce financement, pour une deuxième année consécutive, le réseau Équijustice a reçu une subvention afin d'en faire profiter les organismes d'Équijustice de la province. Pour ce qui est d'Équijustice Saguenay, cette somme s'élève à 75 000 \$. Ce financement a pour objectif de rendre plus accessible le service de médiation sociale, de former davantage de bénévoles et d'améliorer l'efficacité de l'unité de médiation citoyenne.



Congrès du réseau d'Équijustice

Le congrès du réseau Équijustice pour l'année 2025 s'est tenu les 15 et 16 avril 2025 à Trois-Rivières. Exceptionnellement, l'équipe d'Équijustice Saguenay a assisté à cet incontournable de façon virtuelle.

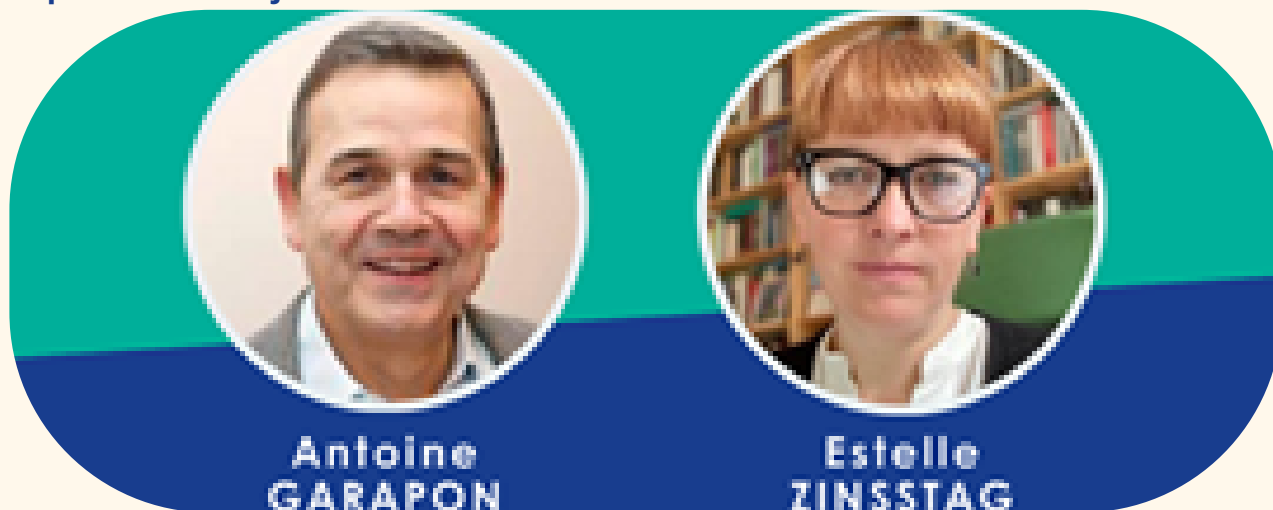
FAIRE JUSTICE? Aujourd'hui la question est lancée : comment "faire Justice" dans une société en changements, au-delà des institutions et parfois même au-delà du droit?

Ces journées proposent d'explorer la justice sous toutes ses formes et de percevoir une conception différente de la justice.

Ce congrès réunit des experts nationaux et internationaux afin d'échanger sur les enjeux actuels de l'expression d'une justice en mouvement et sur les défis posés par les quêtes de justice et la pluralité des formes d'intervention.

Parmi les conférenciers et conférencières, nous avons eu l'honneur d'accueillir deux invités d'envergure qui partageront leur expertise, leur travail et leur réflexion en cours :

- Antoine GARAPON, un essayiste et magistrat français, auteur de *Bien juger. Essai sur le rituel judiciaire* (1997), *Des crimes qu'on ne peut ni punir, ni pardonner* (2002), et *Pour une autre justice - La voie restaurative* (2025).
- Estelle ZINSSTAG, chargée de cours en criminologie à l'école des sciences appliquées de l'Université Napier d'Édimbourg et chercheuse au Scottish Centre for Crime and Justice Research. Membre fondatrice et co-rédactrice en chef de 'The International Journal of Restorative Justice', elle publie principalement dans les domaines de la violence sexuelle, la justice réparatrice et la justice transitionnelle.



Encore cette année, le réseau Équijustice nous a offert un congrès enrichissant par des conférenciers experts dans leur domaine, venant de partout à travers le monde. Ce moment de réseautage nous amène à constater l'implication et l'intérêt commun de tous les partenaires œuvrant en justice réparatrice.

Journées des directions

Le réseau Équijustice a organisé deux journées des directions les 4 et 5 novembre dernier à Québec. Puisque cette année, la directrice Marie-Luce Laforge était absente pour une durée indéterminée, la présence de Tony Tapin fut autorisée afin de représenter Équijustice Saguenay lors de ces deux journées.

La première journée fut le moment idéal pour échanger sur la croissance du réseau Équijustice, de ces défis et des opportunités à venir. L'ampleur de nos services démontre à quel point le réseau doit se réorganiser, se transformer afin d'optimiser les services et la mise en place des divers programmes. Il fut question de gouvernance, de services cliniques, de ressources humaines et administratives, de financement et de recherche et développement.

Il fut également le moment d'élaborer davantage sur le logiciel vision 2.0. Ce dernier a été revu et optimisé afin d'offrir une meilleure logistique des dossiers LSJPA et PMRG. Une présentation des avancés et des enjeux reliés à ce logiciel a été soulignés auprès des directions.

La deuxième journée était consacrée sur l'action communautaire autonome et la façon dont nous répondons aux 8 critères de l'ACA. Des ateliers en sous-groupe ont eu lieu à cet effet. Par la suite, nous avons également eu une présentation du nouveau régime d'assurance collective. Ce dernier se renouvelle en janvier 2026 et comporte quelques modifications.

Nous avons également échangé sur les communications diverses, incluant les lignes de communication globale. Finalement, nous avons conclu cette dernière journée, en recevant une présentation sur l'importance des notes évolutives.

Le mot de la fin de ces deux journées a été de revoir la structure des événements. Les journées des directions deviendront le Séminaire des directions. Notre Congrès demeure l'événement à grand déploiement pour recevoir des conférenciers et en apprendre davantage sur la justice réparatrice à l'échelle nationale. Ce dernier se déroulera tous les deux ans. Par ailleurs, nous allons ajouter le Colloque, événement qui se tiendra également aux 2 ans en alternance avec le Congrès, afin de se rassembler entre Équijustice et ainsi pouvoir échanger sur nos pratiques et avancer divers projets.



Annexe

**Statistiques
2025-2026**

BILAN DES DEMANDES

Nombres de demandes reçus	Nombre de victimes	Nombre d'adolescents	Nombre de demandes jumelées	Nombre d'organismes d'accueil en banque à la fin de la période
339	157	168	14	46

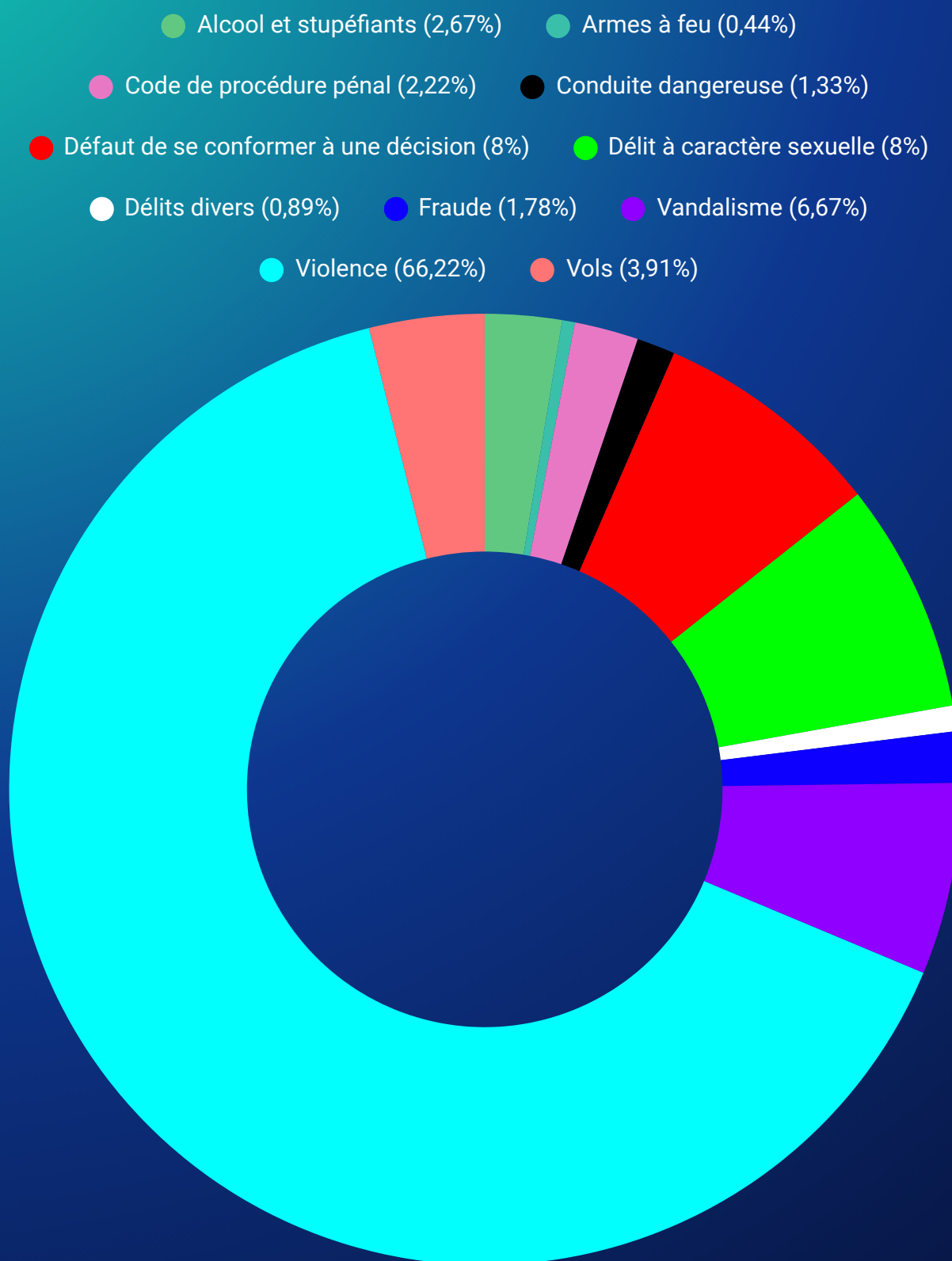
Sanctions extrajudiciaires	Nombre de mesures	Nombre d'heures	\$	Nombres d'heures d'intervention
Consultations victimes	157			314
Échanges directs	9			112.5
Versements à la communauté	2		550 \$	10
Versement à une personne	2		407 \$	10
Travaux communautaires	46	948		460
Formations (DHS)	39			585
Soutiens (DHS)	12			120
Échanges indirects	7			35
Sous-Total	274	948	957 \$	1 646.5

Peines Spécifique	Nombre de mesures	Nombre d'heures	\$	Nombres d'heures d'intervention
Travaux bénévoles	29	2247		290
Versement à une personne	4		4 136.84 \$	20
Indemnisations	8		7 300 \$	40
Formations intensives	11			165
Soutiens intensifs	3			45
Échanges indirects	2			10
Rencontre avec la victime	3			37.5
Sous-Total	60	2247	11 436.84 \$	607.5

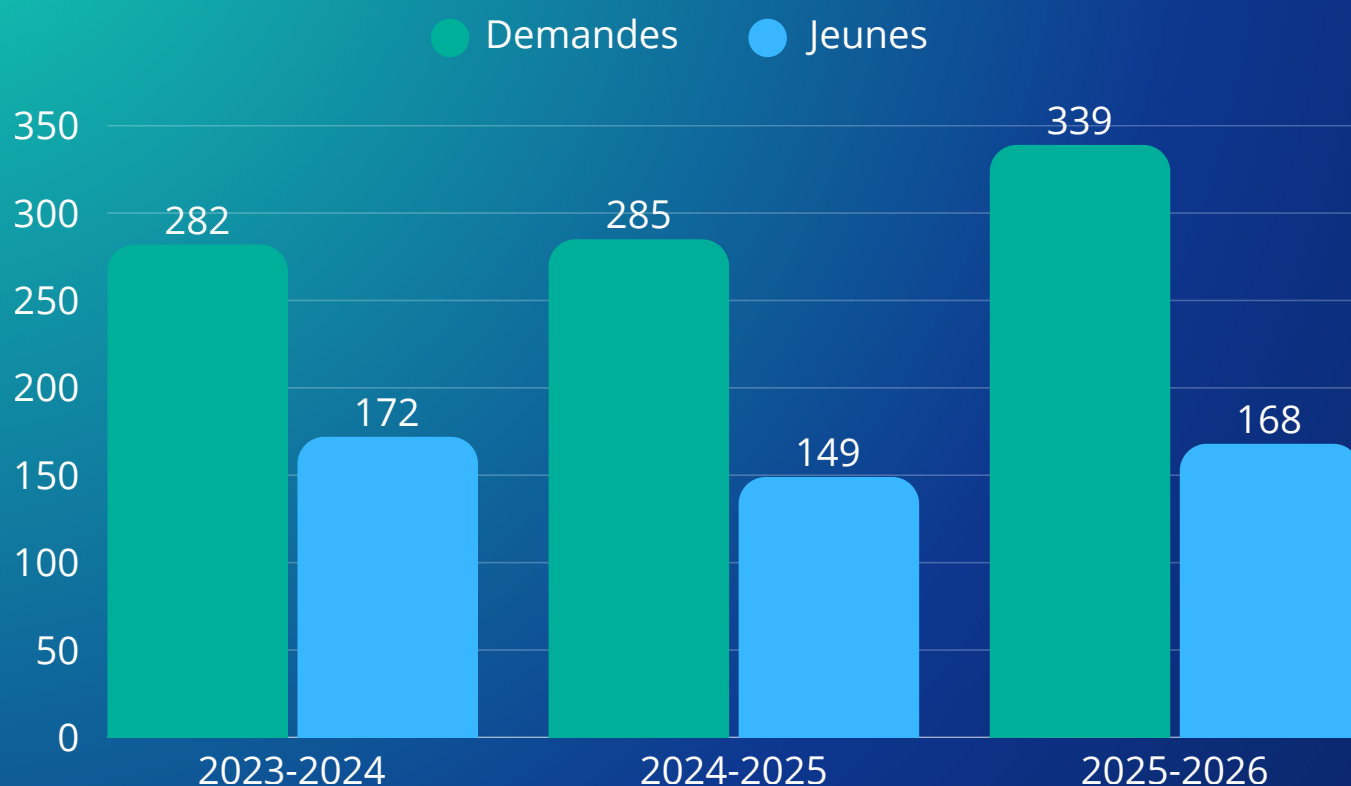
Renvois à un programme communautaire	Nombre de mesures	Nombre d'heures	\$	Nombres d'heures d'intervention
Activité de sensibilisation	4			20
Travaux dans La collectivité				
Sous-Total	4			20

Code de procédure pénale	Nombre de mesures	Nombre d'heures	\$	Nombres d'heures d'intervention
Travaux compensatoire	5	135		25
Sous-Total	5	135		25

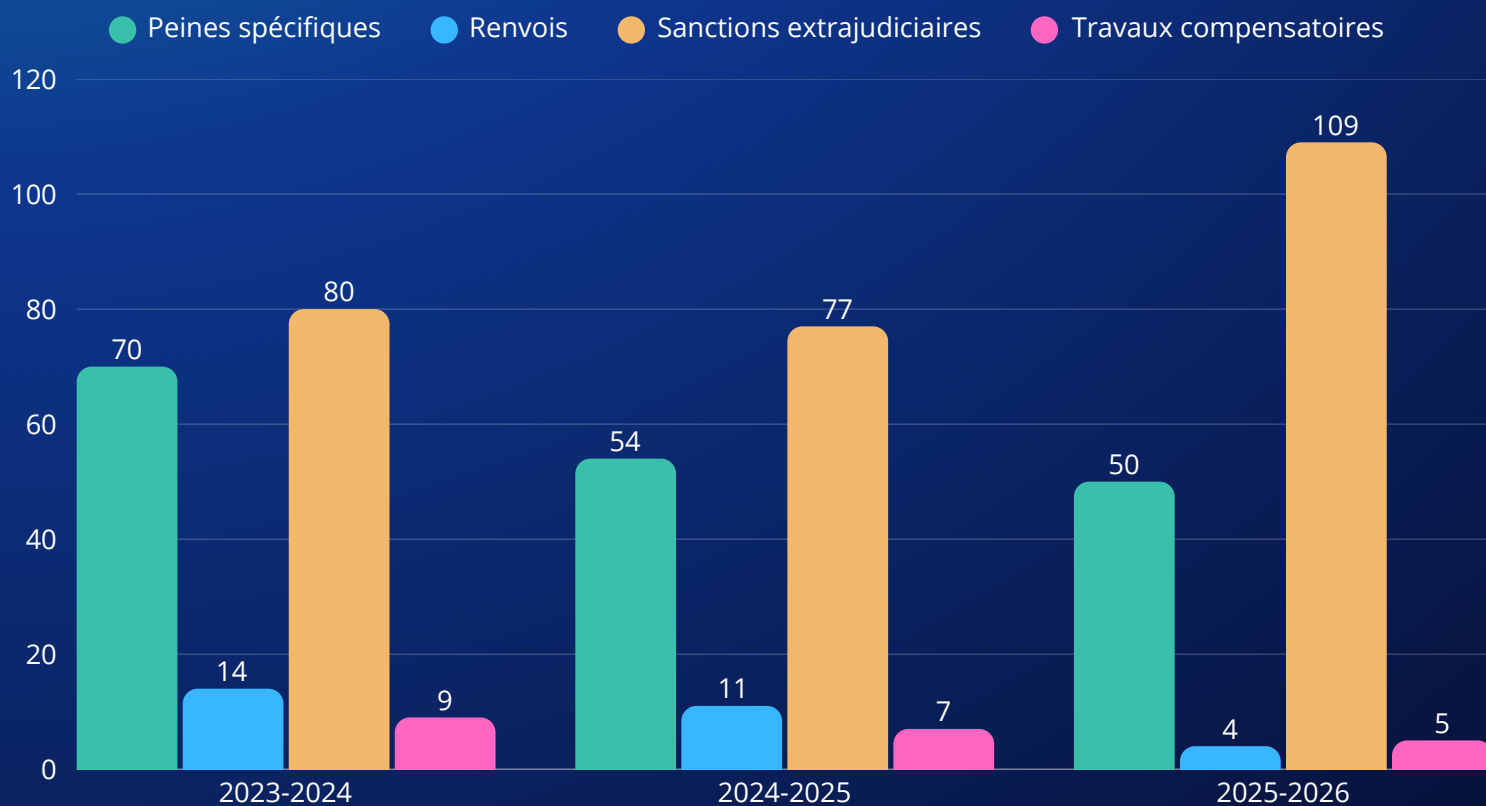
Types de délits 2025-2026



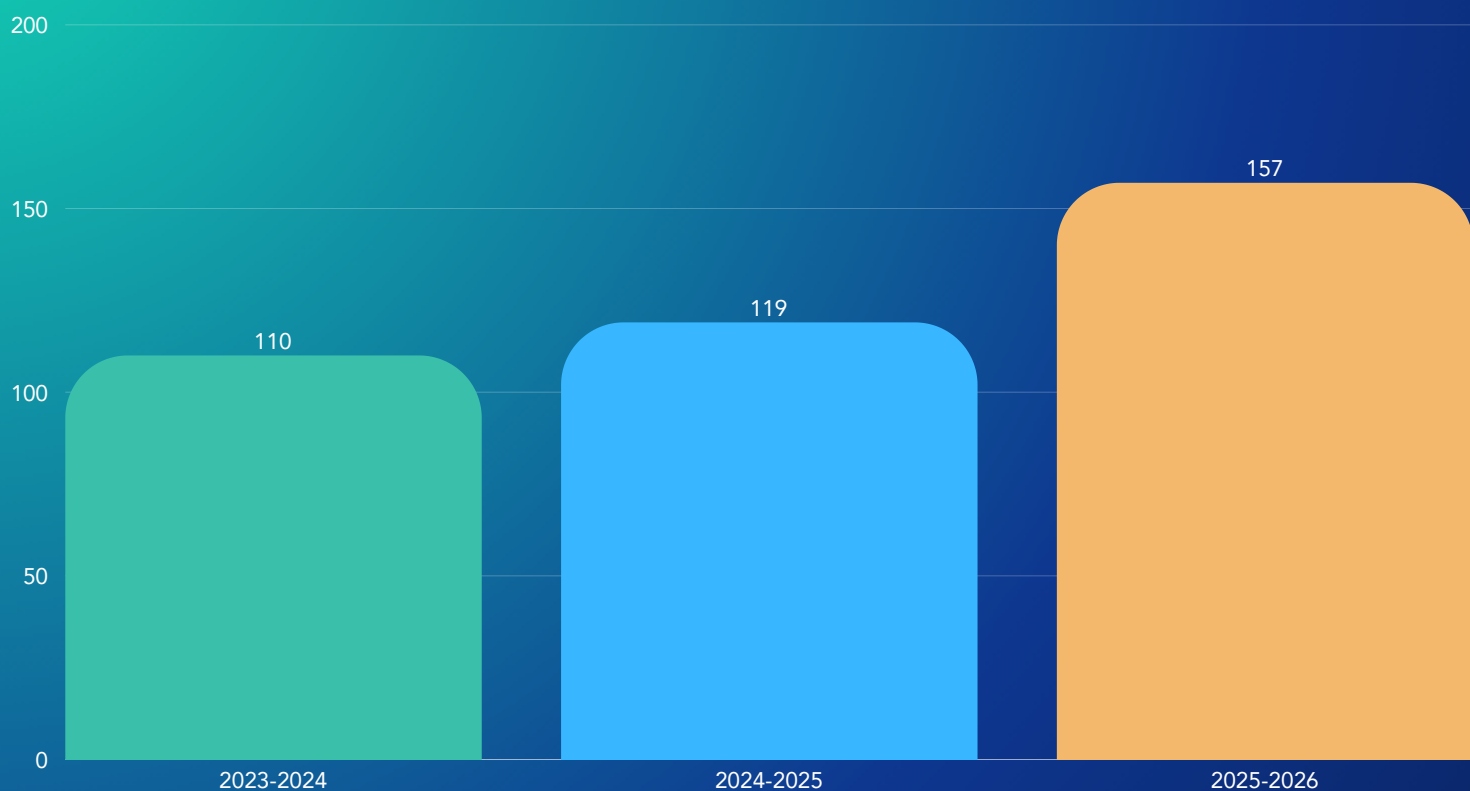
Nombre de demandes et de jeunes 2025-2026



Nombre de demandes par programmes 2025-2026

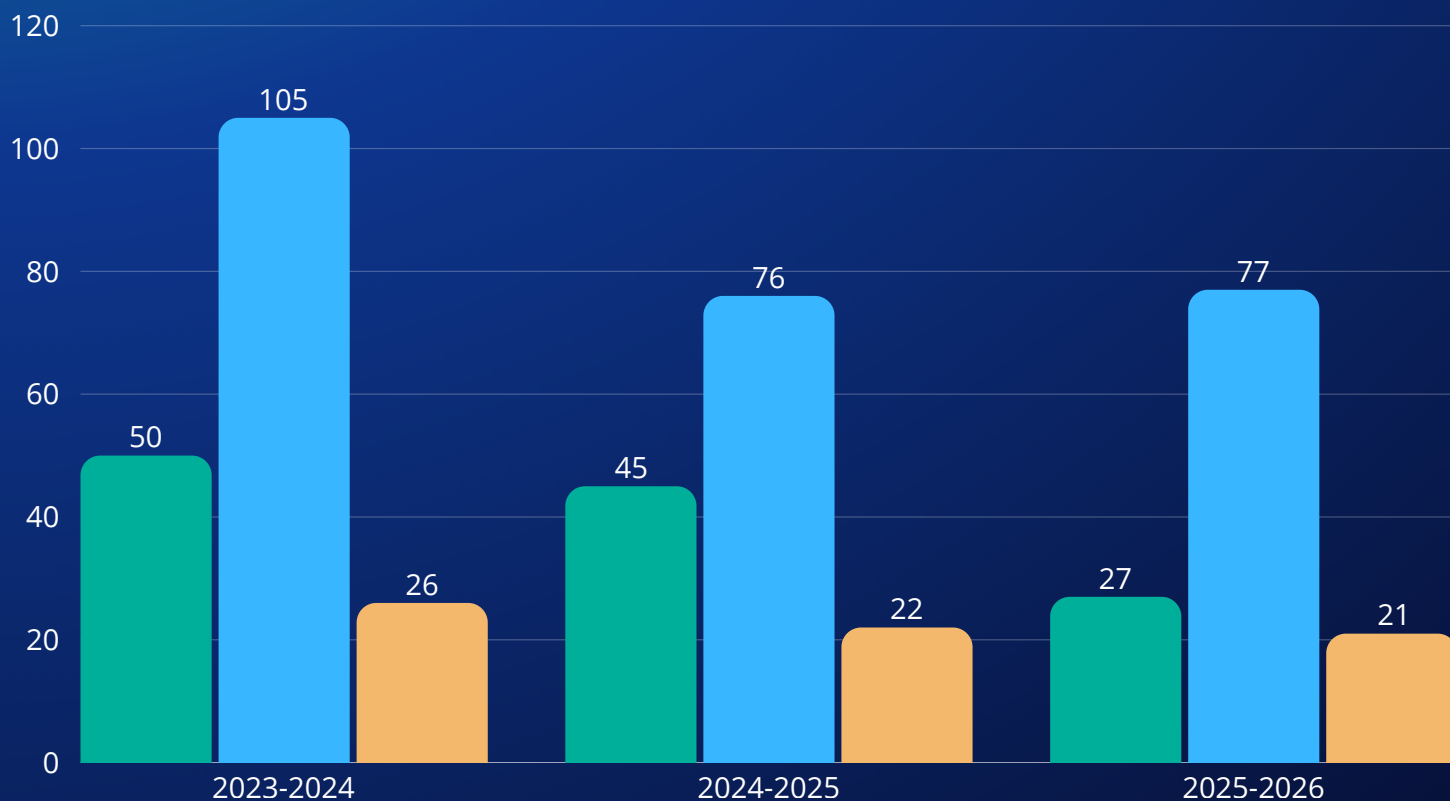


Nombre de demandes consultations victimes 2025-2026



Moyenne d'heures de travaux selon le type de demande

● Code de procédure pénal ● Peines spécifiques ● Sanctions extrajudiciaires



Organisme collaborateurs 2025-2026

Voici la liste des organismes ou des milieux privés ayant accueilli et accompagné les adolescents de la sous-région du Saguenay au cours de l'année 2025-2026, le nombre de jeunes ayant travaillé bénévolement pour eux-ci et le nombre d'heures effectuées par chacun. Notez qu'un jeune peut être jumelé à plus d'une ressource pour la même mesure.

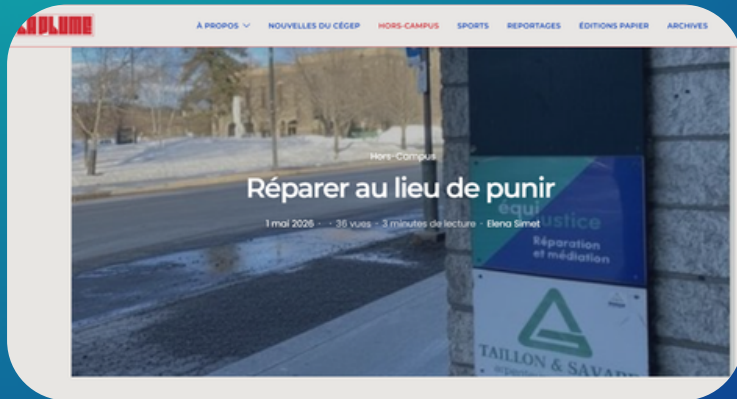
Organismes publics, parapublics et communautaire	Nombre de jeunes	Nombre d'heures
Aide-Parent +	1	4
Aréna de La Baie	1	30
Aréna Marina-Larouche	3	77,75
Ass Centre-Ville Arvida	1	4
Ass Centre-Ville Chicoutimi	2	11
Atelier de récupération St-Joseph	11	505,5
Café Jeunesse	1	20
Camping Jonquière	1	16
Centre du Lac Pouce	2	22
Centre-Ville Arvida	1	11,25

CES informatique (Écoboutique)	1	100
Chez Vincent	3	185
CHSLD de la Colline	2	132
CHSLD des Pensées	1	30
CHSLD Sainte-Marie	2	12
Comptoir vestimentaire Falardeau	1	15
Écocentre Saint-Honoré	1	30
Éco-Fripes	3	39
Ferme Familial	1	4
Festival Gymkhana de Farlardeau	1	15
Fête citoyenne Shishaw	1	7
Foyer des Loisirs	2	95
Groupe d'Action Communautaire Falardeau	1	7
Hôpital de Chicoutimi	1	14

Hôpital de Jonquière	2	7.25
Hôpital de La Baie	2	60
Joujouthèque	3	48
Kéno ROCK Café	1	42
Le Norvégien	1	35
Les Fringues	4	56
Les Gratuivores	2	82
Maison de Quartier	1	35,5
Maison des aînés et alternative	1	18,75
Maison des jeunes de Shipshaw	1	35
Maison des jeunes Saint-Honoré	1	33
Maison du Quartier	6	159
Moisson Saguenay	3	33
Municipalité de Larouche	1	20

PUBLICATIONS ET MÉDIAS

Entrevue



Articles



Radio



LEXIQUE (acronymes)

ACA	Action communautaires autonome
ADP	Agent de développement des programmes
AGA	Assemblée général annuelle
AIP	Agents d'intervention et de prévention
CAB	Centre d'action bénévoles
CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CHSLD	Centre d'hébergement et de soin longue durée
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CJ	Centre jeunesse
CJP	Centre de justice de proximité
CPP	Code de procédures pénales
CV	Consultation victime
DHS	Développement des habilités sociales

DPAJR	Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice
DPCP	Direction des poursuites criminelles et pénales
DRTB	Démarches de réparation en travaux bénévoles
DSPC	Direction des services professionnels correctionnels
ÉQJS	Équijustice Saguenay
ÉQJLSJ	Équijustice Lac-St-Jean
FEN	Fonds d'études notariales
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
MEJ	Mesures extrajudiciaires
MJ	Mesures judiciaires
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
MRAP	Mesures de renforcement des aptitudes prosociales
OBNL	Organisme à but non lucratif

PA	Proche aidance
PAJ-SM	Programme d'accompagnement justice et santé mentale
PMRG	Programme de mesures de rechange général
PPCP	Procureur des poursuites criminelles et pénales
PS	Peines spécifiques
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RABQ	Réseau d'action bénévole du Québec
RAP	Renforcement des aptitudes prosociales
RNV	Renvoi du policier à un organisme communautaire
SCQ	Services correctionnels Québec
SEJ	Sanctions extrajudiciaires
TRÉMA	Table régionale en maltraitance des aînés
TRPOCB	Table des regroupements provinciaux des organismes communautaires et bénévoles
VI-SA-VI	Vivre sans violence

équipe justice

Réparation
et médiation

